

Nous accueillons ainsi vos enfants de 13H30 à 19H dans les locaux de l'école Sainte Jeanne D'Arc de Sceaux au 7 Rue du Docteur Berger à Sceaux.

Déduction fiscale et prise en charge :

- **50% de crédit d'impôt** au titre de frais de garde en dehors du domicile, par enfant de moins de 6 ans ;
- Paiement par **Chèque Emplois Services Universel (CESU)** ;

Inscription :

Les frais d'inscription sont offerts par la Ruche aux enfants scolarisé à Sainte Jeanne d'Arc de Sceaux, mais ce préalable est obligatoire. L'inscription nous permet d'accueillir vos enfants en toute sécurité, elle vous donnent également la possibilité de faire appel à nos services en cas d'urgence.

Tarification :

Nos prix incluent le goûter, les activités ludo-éducatives que nous proposons et les animations, etc.

Accueil du mercredi sous contrat : 13H30-19H	
Facturation mensuelle de septembre à juin (2 mercredis offerts)	108.8 €/mois
Accueil ponctuel du mercredi : 13H30-19H	
Facturation par mercredi	32 €/mercredi

Pour vos questions sur l'organisation de temps périscolaire contactez-nous :

Tel : +33 9 83 52 30 20 / +33 6 67 04 73 05

Email : loisirs-perisco@la-ruche-enchantee.fr